

# ► Le Budget de la commune pour l'année 2020

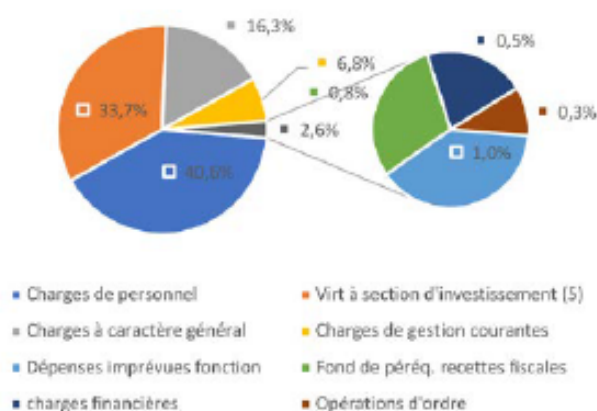
La crise du Covid-19 a bouleversé le calendrier habituel, de sorte que le budget prévisionnel 2020 a été voté début juillet, après l'installation du nouveau conseil municipal.

Conscient des difficultés rencontrées par nombre d'entre nous, le conseil municipal a décidé une nouvelle fois, à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de la part communale de la fiscalité (taxe d'habitation, taxes foncières sur les terrains bâtis et non bâtis).

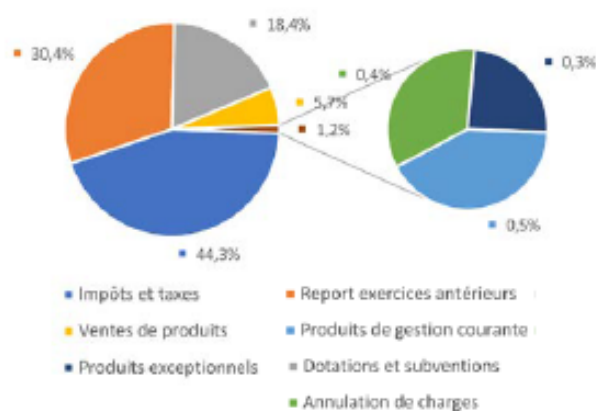
Bien que le vote se soit déroulé après 6 mois d'exercice, des incertitudes importantes demeurent sur la suite de l'exercice 2020, chaque mois, voire chaque semaine, apportant son lot d'annonces, de décrets et de modifications de protocole sanitaire. La plus grande prudence a été de mise pour l'établissement du budget de fonctionnement.

## Section de fonctionnement 2019

Dépenses : 2 955 236 €



Recettes : 2 955 236 €



Organismes	Subventions versées
ACCA - Ayguevivas	400 €
ASC (association skate club)	600 €
Association employés communaux	6 600 €
Association la Petite Boule - Ayguevivas	800 €
Association sportive d'Ayguevivas (ASA)	12 300 €
ASA Rugby	600 €
Club l'Âge Heureux - Ayguevivas	1 800 €
Comité des fêtes - Ayguevivas	10 000 €
Convivencia	3 500 €
Coopérative de l'école primaire	12 938 €
Football Club de l'Autan - Montgiscard	1 500 €
Lud'Autan	200 €
Maison des parents du Lauragais - Montgiscard	250 €
MJC - Ayguevivas	10 000 €
<b>Total</b>	<b>61 388 €</b>

Le montant total des subventions versées en 2020 est en baisse par rapport à celui réalisé en 2019, du fait de la tenue en 2019, au premier semestre et au dernier trimestre, des classes transplantées pour 2 années scolaires.

Les réductions de dotations de l'État génèrent un impact négatif nettement moins fort cette année que les années précédentes sur le budget (perte d'environ 5 000 € de dotations de l'État).

Le produit de la fiscalité locale, bien qu'à taux constants, augmente légèrement grâce aux nouvelles constructions, à l'amélioration de l'habitat et à l'actualisation des valeurs locatives. Cela génère environ 8 000 € de recettes supplémentaires.

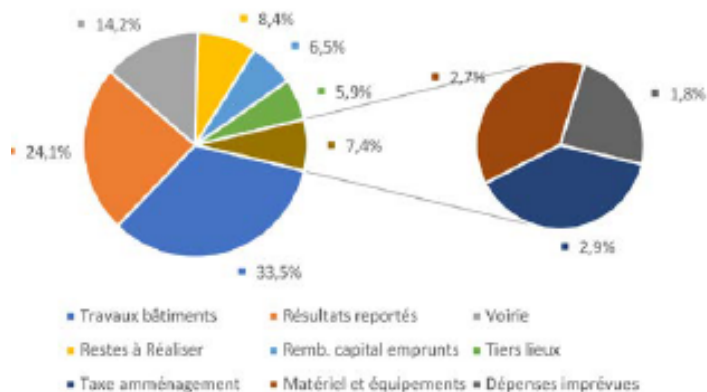
Les prévisions de recettes des services de restauration scolaire et de l'ALAE, sont en baisse sensible (- 65 000 €) en raison de l'activité réduite à partir de mi-mars, mais les charges ne baissent pas dans les mêmes proportions, notamment en raison du maintien du service d'accueil des personnes prioritaires.

Les dépenses prévisionnelles de personnel sont en légère baisse (- 2,8 %).

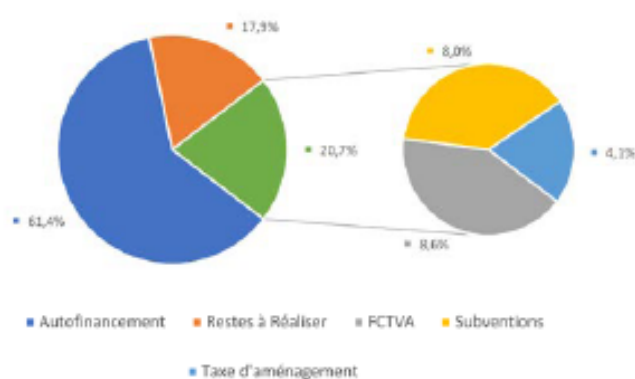
Le report des années antérieures ajouté aux reports de 2019 permettent de dégager 995 946 € pour financer la section d'investissement.

**Section d'investissement 2019**

**Dépenses : 1 689 486 €**



**Recettes : 1 957 955 €**



Outre les opérations d'investissement courantes d'acquisition ou de renouvellement d'équipements, le budget d'investissement 2020 est caractérisé par la programmation d'opérations importantes notamment, dans le cadre de la rénovation énergétique, la mise en place d'un chauffage par géothermie, la réalisation d'un Tiers-Lieux et la suite de l'urbanisation de la route de St Léon. Les opérations programmées ne démarreront peut-être pas toutes en 2020 compte tenu des délais d'études, de retour de demande de subventions et d'engagements mais sont inscrites pour une réalisation au plus tôt.

Pour financer ces opérations, certaines subventions sont d'ores et déjà demandées, pour quelques-unes déjà notifiées mais il n'est pas prévu de recourir à l'emprunt afin de garder un niveau d'endettement très bas. Cela nécessite donc de maintenir notre capacité d'investissement et un fond de roulement important pour faire face à ces encours.

Principaux investissements nouveaux budgétés	
Rénovation énergétique, chauffage géothermique de la mairie	312 000 €
Travaux de voirie (Rte de St Léon, pistes piétons-cycles, etc.)	216 000 €
Tiers Lieux	99 912 €
Réfection toitures école primaire	50 000 €
Rénovation terrain de sport	27 000 €
Clôtures et portails et aménagements école primaire	36 100 €
Acquisitions foncières pour voirie	21 000 €
Matériel pour école - ALAE	15 500 €
Matériel pour ateliers municipaux	11 590 €
Matériel pour restaurant scolaire	4 034 €